



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200958-20260922-DCM_20260922_43-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2026

Publication : 29/09/2026

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260922_43
Référence Nomenclature n°7.5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

Direction en charge : Pôle des Solidarités Sociale et CCAS

**Objet : Attribution et versement d'une subvention de fonctionnement
à l'Association RETINA France au titre de l'année 2026**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 1611-4, L.2311-7 et L.2121-29,

Considérant l'intérêt de soutenir les associations œuvrant dans les domaines de la santé, de la prévention et de l'accompagnement des personnes fragilisées ;

Considérant que l'Association RETINA France, créée en 1984 et reconnue d'utilité publique, a pour objet de regrouper les personnes atteintes de maladies rétinienne, de les informer et de les accompagner dans leurs démarches ;

Considérant que l'Association compte actuellement 1862 adhérents en France, encadrés par 22 bénévoles et 15 salariés ;

Considérant que ses actions portent notamment sur l'information et l'accompagnement des personnes atteintes de maladies rétinienne et de leurs familles, la sensibilisation du public aux déficiences visuelles et aux handicaps qui en découlent, le soutien à la recherche médicale et scientifique, la représentation et la défense des intérêts des personnes concernées, l'organisation d'actions de collecte de fonds et de manifestations de sensibilisation ;

Considérant l'organisation de l'opération « Mille Chœurs pour un Regard », le 27 mars 2026 au cinéma théâtre Le Majestic de Firminy, réunissant plusieurs chorales au profit de l'association afin de contribuer à sensibiliser le public aux maladies de la rétine ;

Considérant que l'association a bénéficié d'une subvention municipale de 660 € au titre de l'exercice précédent ;

Considérant que le budget prévisionnel de cette manifestation fait apparaître des dépenses de 800 €, et un besoin de financement prévisionnel de 800 € ;

Considérant l'intérêt général des missions exercées par l'association et son implication sur le territoire communal ;

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260922_43
Référence Nomenclature n°7.5

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver l'attribution et le versement d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 660 € à l'Association RETINA France au titre de l'année 2026 ;
- Dire que la dépense afférente sera prélevée au chapitre correspondant du Budget de la Commune,
- Donner tous les pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant afin de prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité,

- **APPROUVE** l'attribution et le versement d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 660 € à l'Association RETINA France au titre de l'année 2026;
- **DIT** que la dépense afférente sera prélevée au chapitre correspondant du Budget de la Commune ;
- **DONNE** tous les pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant afin de prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 22 septembre 2026

La Secrétaire de Séance,

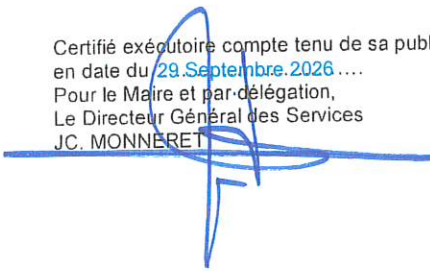


Evelyne BERGER

Le Maire,


Marc PETIT

Certifié exécutoire compte tenu de sa publication
en date du 29 Septembre 2026
Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services
JC. MONNERET



Conformément aux articles R 421-1 et suivants du Code de Justice Administrative, la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité territoriale ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, soit par voie postale au 184 rue Duguesclin - 69003 LYON ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260922_43
Référence Nomenclature n°7.5

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

SEANCE DU MARDI 22 SEPTEMBRE 2026

**Attribution et versement d'une subvention de fonctionnement à
l'Association RETINA France au titre de l'année 2026**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 15 Septembre 2026, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Mardi 22 Septembre 2026 à 18 heures 30, sous la présidence de Monsieur Marc PETIT, Maire de la Ville de FIRMINY.

PRESENTS : M. PETIT Marc, Mme TAING Claire, M. MALLEY Eric, Mme GOURGAUD Jocelyne, Mme BERGER Evelyne, M. FAYOLLE Hugo, Mme PEYCELON Valérie, Mme VICENTE Sabrina, M. FERRIER Damien, Mme RIOCREUX Sandrine (jusqu'à 21 h 10), M. CHARTRON Jean-Paul, Mme LIOGIER Aline, M. EL KHATABI Hassan, Mme REYMOND Magali, M. DANCERT Bertrand, Mme PONCET Elizabeth, M. GUILLOT Dylan (à partir de 18 h 59), M. MONISTROL Sébastien, Mme CURIOT Marie-Amelie, M. BENGHALIA Adel, M. LUYA Julien, M. ROBERT Loïc, Mme DREVET Leslie (jusqu'à 22 h 53), M. TRIOLLIER Aloïs (à partir de 19 h 48 et jusqu'à 22 h 56), M. CHALAND Christophe, Mme GIL Nathalie, Mme PUTOT Anne-Sophie, M. BOYER François, M. GIUNTA Jean-Dominique.

POUVOIRS : Mme AULAGNIER-JASSERAND Isabelle à M. CHARTRON Jean-Paul, M. IBARS Robert à M. FERRIER Damien, M. MENDES José à Mme REYMOND Magali, M. VIAL Mickaël à M. MALLEY Eric, M. GUILLOT Dylan à Mme TAING Claire (jusqu'à 18 h 59), Mme RIOCREUX Sandrine (à partir de 21 h 10) à Mme PONCET Elizabeth, Mme Leslie DREVET à M. CHALAND Christophe (à partir de 22 h 53), M. TRIOLLIER Aloïs à Mme DREVET Leslie (jusqu'à 19 h 48) et à M. ROBERT Loïc (à partir de 22 h 56).

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme BERGER Evelyne.

PERSONNEL ADMINISTRATIF : M. MONNERET J-Christophe, Directeur Général des Services,
Mme MACÉ Marie-France, Responsable service Assemblée
Mme LUACES Géraldine, Responsable service Finances

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de membres présents :	26
Nombre de pouvoirs :	7
Nombre de membres absents :	0
Nombre de votants :	33

